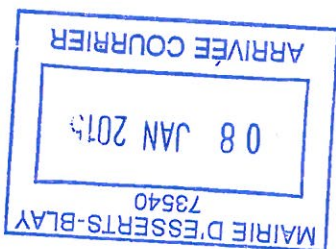


COMMUNE D'ESSERTS-BLAY

ALIMENTATION EN EAU POTABLE



SOMMAIRE

1	Objet du présent rapport.....	3
2	Evolution de la population.....	4
3	Alimentation en eau potable de la commune	4
	3.1 Le réseau du Plan du Chouet / La Poyat.....	4
	3.2 Le réseau du Replain.....	5
4	Consommation	7
	4.1 Volumes globaux prélevés déclarés à l'Agence de l'Eau.....	7
	4.2 Volumes prélevés pour le secteur du Plan du Chouet.....	7
	4.2.1 Volumes prélevés pour le Plan du Chouet (avant traitement).....	8
	4.2.2 Volumes distribués par le réservoir de la Poyat d'après les relevés compteurs.....	9
	4.2.3 Volumes prélevés pour le secteur de Plan du Chouet.....	13
	4.3 Volumes prélevés pour le secteur de Saint-Thomas	13
	4.3.1 Volumes distribués pour le secteur du Replain d'après les relevés compteurs.....	14
	4.3.2 Volumes prélevés pour le secteur de Saint-Thomas (sous Replain).....	15
5	Bilan besoin / ressources.....	16
	5.1 Réseaux du plan du Chouet et de la Poyat.....	16
	5.2 Réseaux du secteur Saint Thomas	16

1 Objet du présent rapport

Suivant le Schéma Directeur Eau potable validé par la commune en 2007, des travaux ont été engagés. L'ensemble de ces travaux est présenté dans le tableau ci-après :

Année	Type de travaux
2007	RACCORDEMENT AEP SALLE ANIMATION
2007	FORAGE D'ESSAI LA COUTELLE
2007	SOURCE VERNIER
2008	RECHERCHE DE FUITES
2008	RESTRUCTURATION DU RESEAU
2009	RESTRUCTURATION DU RESEAU + annexes
2010	RESTRUCTURATION RESEAU EAU + annexes
2010	DEPLACEMENT CONDUITE LA NAT (Saint-Thomas)
2010	MODIFICATION CONDUITE EAU BUETTARD (chef-lieu)
2010	SOURCE DE LA THUILE
2010	PERIMETRES DE PROTECTION
2011	RESTRUCTURATION AEP
2011	REPRISE BRANCHEMENT BUETTARD
2011	RACCORDEMENT ELECTRIQUE RESERVOIR CHARIONDET
2011	BOOSTER RESERVOIR PLAN DU CHOUEY
2011	AEP LE MAS
2011	SOURCE DE LA THUILE
2011	TELESURVEILLANCE RESERVOIR LA POYAT
2012	TELESURVEILLANCE RESERVOIR DE LA POYAT
2012	PERIMETRE DE PROTECTION
2012	SOURCE LA THUILE
2012	RENOVATION BASSINS
2013	PROTECTION CAPTAGE
2013	APPAREIL REGULATION RESEAU LA PLAINE
2013	SOURCE LA THUILE
2013	AEP LE MAS
2013	RENOVATION BASSINS

Le présent rapport permet de faire le point sur l'état actuel du réseau et des volumes d'eau consommés.

2 Evolution de la population

En 2009, la commune d'Esserts-Blay comptait 734 habitants. Entre 1999 et 2009 la population a augmenté de 12% sur la commune.

Le nombre d'abonnés a augmenté lui de 10 % (calculé entre 2002 et 2012). Il était de 396 en 2012.

3 Alimentation en eau potable de la commune

L'alimentation en eau potable de la commune d'Esserts-Blay se fait via deux réseaux distincts ;

- Le réseau du Plan du Chouet et de la Poyat ;
- Le réseau du Replain.

3.1 Le réseau du Plan du Chouet / La Poyat

Le réseau du Plan du Chouet / La Poyat est alimenté en eau par la source du Plan du Chouet et la source de la Thuille.

- Source du plan du Chouet : 2,3 l/s dont 0,5 l/s de débit réservé
- Source de la Thuille : 1,5 l/s dont 0,6 l/s de débit réservé
- Débit d'étiage utilisable : 2,7 l/s

Ces deux sources sont captées pour alimenter en eau le réservoir du Plan du Chouet (capacité de 120 m³). L'eau prélevée est préalablement traitée avant d'être déversée dans le réservoir.

Le hameau du Plan du Chouet est alimenté en eau directement depuis la sortie de l'unité de traitement.

L'unité de traitement du Plan de Chouet a une capacité de 2,8 l/s. Cette unité de traitement est équipée d'un filtre GEH (filtration sur hydroxyde ferrique en granulé) pour le traitement de l'arsenic et de l'antimoine, d'une unité de traitement UV et d'un système de télésurveillance.

Le réservoir du Plan du Chouet alimente directement le hameau de La Fouettaz et le réservoir de la Poyat (capacité 110 m³).

Le réservoir de la Poyat alimente trois secteurs principaux :

- Le secteur de la Perrière : hameau du même nom et hameau de la Poyat ;
- Le Chef-Lieu qui regroupe 5 hameaux ;
- Le secteur de la Plaine qui regroupe 3 hameaux.

Le réseau du Plan du Chouet / La Poyat dispose d'un compteur général situé en amont de l'unité de traitement. Trois sous-compteurs existent également à la sortie du réservoir de la Poyat, un pour chaque secteur décrit précédemment.

3.2 Le réseau du Replai

Le réseau du Replai est alimenté en eau par le captage du Vernier.

Ce captage alimente le réservoir du Replai (capacité de 65 m³). L'eau prélevée est préalablement traitée avant d'être déversée dans le réservoir.

L'unité de traitement du Replai a une capacité de 1,25 l/s. Cette unité de traitement est équipée d'un filtre GEH (filtration sur hydroxyde ferrique en granulé) pour le traitement de l'arsenic et de l'antimoine, d'une unité de traitement UV et d'un système de télésurveillance.

Le hameau du Replai est alimenté en eau depuis la sortie du réservoir du Replai.

Le réservoir du Replai alimente le réservoir des Bochets (capacité 200 m³).

Le réservoir des Bochets alimente :

- Le hameau du Fay ;
- Le secteur de Saint-Thomas qui regroupe 6 hameaux.

Le réseau du Replai dispose de deux compteurs généraux, un situé en amont de l'unité de traitement, qui comptabilise le volume alimentant le réseau du Replai, l'autre situé en aval de l'unité de traitement qui comptabilise le volume alimentant le réseau de distribution du hameau du Fay et le réservoir des Bochets.

Un sous compteur existe à la sortie du réservoir des Bochets.